

# Compte-rendu de l'assemblée générale du 16/09/2023 de l'association TaPaGe

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association TaPaGe s'est réunie samedi 16 septembre 2023 au local du Sillon Lauzé à Marvejols, afin de dresser le bilan moral et financier de l'association au terme de sa première année d'existence, et d'évoquer les perspectives de l'association pour l'année scolaire 2023-2024.

Après avoir énoncé l'ordre du jour, la séance est ouverte à 16h45, en présence de 12 membres de l'association, sous la présidence du Conseil d'Administration sortant, représenté par : Thomas Cruz, Marielle Fauvel, Lena Kumurdjian et Em Villemagne . Noémie Begin est excusée.  
Em est déclarée secrétaire de séance.

Thomas rappelle les buts de l'association (le principal étant la lutte contre les LGBTphobies), et que ceux-ci ont essentiellement été portés jusqu'à présent au travers d'actions culturelles et festives, et retrace rapidement l'historique de l'association, dont les statuts ont été déposés en préfecture fin Août 2022.

Anélia récapitule ensuite les actions réalisées en 2022-2023.

D'une part, les événements organisés par l'association TaPaGe :

- soirée d'inauguration de l'association en Octobre 2022 (bilan financier positif de +40€) ;
- 2nde Marche des Fiertés de Lozère en Juin 2023 (bilan financier négatif de -700€).

D'autre part, les événements auxquels l'association a participé (à chaque fois bénévolement):

- plusieurs ciné-débats (aux cinémas de Mende et de Marvejols) ;
- événement Floracopoly autour des jeux de société, à Florac ;
- journée du souvenir trans (TDOR) et journée contre les violences faites aux femmes, à Mende ;
- journée de sensibilisation et de prévention des discriminations homophobes, transphobes et sexistes, à destination des agent.e.s territoriaux.riales ;
- Marches des Fiertés de départements voisins (Aubenas, Rodez, Villefranche de Rouergue).

Lena détaille ensuite rapidement le bilan financier pour cette première année d'existence de l'association :

- l'essentiel des dépenses réalisées cette année l'ont été dans le cadre de la soirée de concerts qui a clôturé la Marche des Fiertés 2023 ;
- au niveau des recettes, il est à noter que l'association a reçu cette année 3700€ de subventions (DILCRAH + ARS).

Thomas présente les actions envisagées pour 2023-2024 par le C.A. de l'association (ou déjà réalisées) :

- stand sur le Village du Tour et de l'Égalité dans le cadre du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche, le 9 septembre 2023 à Marvejols ;
- soirée de projection de « Océan Saison 2, en infiltré-e-s » à l'occasion de la journée du souvenir trans (TDOR), le 20 novembre 2023 (lieu à définir) ;
- action dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2023 (action et lieu à définir) ;
- permanence LGBTQ+ au local du Planning Familial de Mende, le 1er samedi de chaque mois de 13h à 16h (accueil, écoute, et possibilités d'activités diverses), à partir du 6 janvier 2024 ;
- rendez-vous convivial dans un bar/café une fois par mois, un soir de semaine, en itinérance (les premiers lieux proposés étant : les cafés associatifs L'Ancrier à Florac, Sillon Lauzé à Marvejols, le bar L'Osmoz à Mende) ;
- action dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars 2024 (action et lieu à définir avec l'envie de porter la question des femmes trans') ;
- week-end d'ateliers en mixité choisie autour des transmasculinités et des transféminismes à l'occasion de la journée de la visibilité trans (TDOV), avec karaoké queer ouvert à tou.te.s en soirée, les 30 et 31 mars 2024 (lieu + thèmes et formats des ateliers à définir) ;

- événement dans le cadre du Mois des Fiertés en Juin 2024 (format à définir, une réunion sera proposée en octobre 2023 aux membres de l'association pour discuter des envies de chacun.e).

Lena aborde la volonté de clarification du positionnement de l'association :

- 1/ par rapport aux demandes émanant des structures institutionnelles,
- 2/ par rapport aux volontés individuelles d'actions militantes,
- 3/ à propos du futur projet de centre LGBTQIA+.

1/ L'assemblée valide la volonté du Conseil d'Administration de demander une contre-partie financière lors des interventions de l'association sollicitées par des structures institutionnelles. En effet, au cours de l'année écoulée, l'association a répondu présente de façon totalement bénévole à différentes actions portées par des instances départementales ou d'autres structures disposant de fonds spécifiquement dédiés à ce type de projets. Les bénévoles de l'association ont ainsi financé à titre personnel les frais de déplacements relatifs à la réalisation de ces actions, par exemple. Outre la nécessité de rembourser les frais de chacun.e des intervenant.e.s afin de ne pas entamer leur volonté d'investissement, l'octroi d'une contre-partie financière à l'association lors de ces interventions permettra de pérenniser la vie de l'association.

2/ Concernant les actions militantes plus « radicales » que les membres de l'association voudraient entreprendre, il est convenu d'un commun accord que l'association pourrait y apporter son soutien en relayant leur existence mais sans s'impliquer dans leur organisation ni en revendiquer l'origine.

3/ Certain.e.s membres actif.ve.s de l'association souhaitent s'impliquer dans le projet de création d'un centre LGBTQIA+ en Lozère, qui puisse être à la fois centre de ressources, d'information, d'orientation et d'accueil du public concerné ou en questionnement. Si l'association TaPaGe est, de l'avis général, la structure idéale pour porter ce projet, il devient urgent de réfléchir plus concrètement à la mise en œuvre d'un tel objectif. Il est convenu de créer une commission dédiée à cette question au sein de l'association.

eM revient ensuite sur l'utilisation des outils de communication interne à l'association et présente aux nouvelles et nouveaux adhérent.e.s le forum de discussion accessible par internet à l'adresse <https://team.tapage48.fr>. Celui-ci permet de discuter de tous les sujets qui concernent l'asso, classés en différentes rubriques :

- Événements organisés par TaPaGe
- Idées d'activités
- Organisation générale
- Propositions extérieures
- Questions numériques et pratiques
- Sujets divers (« un peu de TaPaGe pour ne rien dire »)

*(L'ajout d'une nouvelle rubrique « Centre LGBT+ » a été proposé et validé par les membres de l'association suite à l'Assemblée Générale.)*

eM récapitule les moyens proposés par ce forum pour que chacun.e soit notifié.e lors de la publication d'un message urgent (utilisation de la fonction « notifier par e-mail » disponible lors de la rédaction d'un message), et présente la possibilité d'abonnement individuel à un sujet de discussion ouvert sur le forum.

Cette plate-forme permet également de discuter en direct avec les autres personnes connectées simultanément (par message écrit ou visio), de déposer des fichiers, de partager des liens, et d'ajouter des rendez-vous et événements à un agenda commun, accessible à tou.te.s les membres enregistré.e.s sur le forum.

Les adresses e-mail des nouvelles et nouveaux adhérent.e.s sont enregistrées afin de leur envoyer une invitation à s'inscrire sur le forum pour pouvoir y accéder et participer.

L'assemblée valide à l'unanimité l'abandon du groupe Whatsapp qui avait été créé l'année dernière par les membres du Conseil d'Administration afin de centraliser toutes les informations sur le forum, et pour que tou.te.s les membres de l'association puissent prendre connaissance des différentes discussions en cours et y participer.

Pascaline propose qu'un récapitulatif trimestriel soit envoyé par e-mail à tou.te.s les adhérent.e.s de l'association afin de les tenir informé.e.s des projets en cours de réalisation et des sujets en cours de discussion. Cette proposition est votée à l'unanimité.

S'ensuit un temps de discussion libre autour de différents sujets qui n'avaient pas été portés à l'ordre du jour :

- réalisations des chroniques radiophoniques pour 48FM (à proposer également à Radio Bartas) ;
- proposition d'action dans le cadre du 1er décembre (journée mondiale de lutte contre le SIDA) ;
- réponse à apporter rapidement à Sandra Frey - responsable du service « hébergement, intégration des migrant.e.s et des personnes éloignées de l'emploi » à propos du besoin en hébergements d'urgence pour personnes vulnérables LGBTQIA+
- proposition de Radio Bartas concernant l'organisation d'une nouvelle journée LGBTQIA+ à Florac, prévue le 11 novembre à la Genette Verte avec un plateau radio, la diffusion de pastilles radiophoniques de 3 ou 4 minutes sur différents sujets touchant la communauté LGBTQIA+ etc.

Suite à l'Assemblée Générale, ces discussions se poursuivent sur le forum <https://team.tapage48.fr>

Enfin, Hélène pose la question de la possibilité pour les membres de l'association ne faisant pas partie du Conseil d'Administration de faire des propositions de projets, de discussions ou d'actions. Elle souligne qu'elle a l'impression que les membres les plus actif.ve.s de l'association prennent les décisions en cercle fermé, sans forcément consulter les autres adhérent.e.s, qui ne sont qu'informé.e.s de ces prises de décisions, parfois assez tardivement, et sont seulement sollicité.e.s pour venir apporter leur aide à la réalisation des projets décidés par le « noyau dur » de l'association.

Les membres de l'assemblée confirment la volonté de trouver des modalités de fonctionnement plus « horizontales », et le souhait que chacun.e puisse s'impliquer davantage dans les prises de décision et/ou la réalisation des différents projets de l'association. Une réunion est proposée dans le courant du mois d'Octobre pour discuter davantage des motivations de chacune et créer des commissions spécifiques aux différents projets portés par l'association.

Pour clôturer l'A.G., les membres présent.e.s procèdent à l'élection du Conseil d'Administration. Lena et Noémie présentent leur démission. Alex se présente à l'élection.

L'assemblée vote le nouveau Conseil d'Administration à l'unanimité, qui comprend désormais : Thomas Cruz , Marielle Fauvel, Alexandre Felder et eM Villemagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.